Le Mag

L'AGENDA

AUJOURD'HUI SAMEDI 3 OCTOBRE

ANTIBES

CONCERT - Le tour de chant de barbara
Avec Romane Minguet et Roland Romanelli (accordéoniste et pianiste). A 16 h et 19 h. Théâtre Anthéa. De 12 à 31 euros. www.anthea-antibes.fr

DANSE - *Du bout des lèvres*
Direction artistique Benjamin Millepied. A 20 h 30. Théâtre Anthéa. De 28 à 71 euros. www.anthea-antibes.fr

CAGNES-SUR-MER

LOISIRS - Salon de l'Habitat
De 10 h à 18 h. Hippodrome de la Côte d'Azur. Gratuit. ville.cagnes.fr

MENTON

TABLE RONDE - Les colloques de Menton
L'intelligence artificielle, opportunités ou dangers ? Table ronde inaugurale avec Laurent Alexandre, animée par Denis Carreaux. A 14 h 15. Palais de l'Europe. Gratuit sur réservation. www.menton.fr

NICE

LOISIRS - Les Journées Authenticité
De 10 h à 20 h. Novotel Nice. A partir de 67 euros. www.helloasso.com

LOISIRS - 9e Journées impériales de Nice
De 10 h à 17 h. Salons et parc de la Villa Masséna. www.lesouvenirnapoleonien.fr

VERNISSAGE - Espace à vendre
Des 2 expositions : *Sempre di nuovo - Valentine Trassy & David Dalla Venezia* et *A sea of a hundred dead and loving soul - Maxime Duveau & Arnaud Biais.* De 15 h à 21 h. Galerie et château. Gratuit.

CONCERT - Djadja & Dinaz
A 20 h. Palais Nikaïa. De 40 à 65 euros. www.nikaia.fr

THEATRE - Florian Lex
A 20 h 30. Théâtre Lino Ventura. 40 euros. sudconcerts-billetterie.tickandlive.com

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

LOISIRS - Festival Gastronomique Oui, Chef !
A partir de 10 h. Parc du Cap-Martin. Gratuit, ateliers cuisine à partir de 10 euros. www.roquebrune-cap-martin.fr

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

LOISIRS - Marché alsacien
De 9 h à 23 h. Théâtre sur la Mer. Gratuit. www.saint-jean-cap-ferrat.fr

THEOULE-SUR-MER

LOISIRS - Fête Grand Site de l'Estérel
De 9 h à 17 h. Port de la Figueirette. Gratuit. theoule-sur-mer.fr

VALBERG

LOISIRS - Prana Festival
Rendez-vous dédié au mouvement, à la respiration et au bien-être. A partir de 9 h. Différents lieux à travers la station. De 10 à 70 euros. www.valberg.com

HISTOIRE En octobre 1866, une mutinerie éclate dans la colonie pénitentiaire agricole Sainte-Anne, sur l'île du Levant. L'incendie qui s'ensuit provoque la mort de jeunes détenus, laissant de nombreuses zones d'ombre.

1866 : la révolte des enfants du bagne du Levant

PAR NELLY NUSSBAUM / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

L'ÎLE DU LEVANT, au large d'Hyères, est un petit paradis. Mais dans les années 1860, pour des centaines d'enfants qui y furent emprisonnés, c'étaient plutôt l'enfer... Lorsque le 2 octobre 1866, de jeunes prisonniers arrivés depuis peu à la colonie pénitentiaire de l'île du Levant se révoltent, l'insurrection se termine en tragédie. En effet, une douzaine de jeunes détenus – on ne saura jamais leur nombre exact – vont se retrouver enfermés et périr brûlés vifs.





Tout ce qui reste des bâtiments sont des ruines inaccessibles car sur terrain militaire.

Stèle commémorative qui rappelle le destin de 1057 enfants bagnards.

PHOTOS DR ET ARCHIVES DE MARSEILLE

Que s'est-il passé ?

Depuis 1861, l'île du Levant abrite un bagne pour enfants *(lire plus loin)*. Et, le 2 octobre 1866, cette île va être le théâtre d'un drame.

Tout a démarré quatre jours plus tôt, par l'arrivée de 65 nouveaux adolescents qui, issus d'une colonie disciplinaire d'Ajaccio, sont venus grossir les rangs des détenus de l'île du Levant. Ces nouveaux arrivants, plus âgés et organisés, vont, dès les premiers jours, refuser de travailler et de se soumettre à l'autorité. Une indiscipline qui va accroître la détérioration des conditions de vie et réduire la nourriture pour les détenus. Dans la nuit du 2 octobre, après une ultime sanction, la tension monte jusqu'à faire éclater une mutinerie. Les mutins vont libérer leurs camarades punis qui vont se grossir la révolte. Munis de pioches et de couteaux, ils vont saccager les dortoirs, les salles communes et piller les réserves. Mais cette insurrection va tourner à la tragédie en entraînant la mort d'enfants. Lorsque la gendarmerie arrivera, elle ne pourra que constater le drame.

Des zones d'ombre subsistent

La mutinerie est relatée par *Le Petit Journal* du 9 octobre : « *Bien que nombreuses zones d'ombre subsiste et qu'on ne sait pas comment une bonbonne de pétrole qui se trouvait à l'unique entrée des magasins éclata (...), ni comment par la suite la flamme gagna rapidement les eaux-de-vie et les huiles en magasins embrasant la seule issue par laquelle certains jeunes pouvaient échapper à une mort affreuse...* »

Quant au journal *Le Constitutionnel* du 9 décembre, il évoque une autre version affirmant que les mutins auraient sciemment décidé de s'en prendre aux « *espies* », soit de jeunes délateurs : « *Treize ou quatorze espies furent introduits un à un dans le magasin. Le feu fut mis au liquide répandu sur le sol [...]. Suspendus aux barreaux des fenêtres, les malheureux invoquent la pitié de leurs bourreaux, mais on est sourd à leurs cris d'agonie.* »

Le guetteur du sémaphore, aurait tenté de braver la fureur des forcenés. Mais, il fut jeté dans une tranchée et s'est brisé une jambe.

Un an plus tard *Le Petit journal* annonce qu'un procès aura lieu à la cour d'assises de Draguignan en janvier 1867. Lorsque les présumés coupables, dont le chef de la bande un certain Coudurier qui n'a que 16 ans, arrivent au tribunal, la presse décrit l'absence de remords de la part des insoumis. De ce procès, il résultera quatre condamnations à des travaux forcés à perpétuité, dix peines allant de 3 à 10 ans et deux acquittements. Et *Le Petit Journal* de conclure : « *En voyant ces gamins qui viennent de commettre toute sorte d'atrocités, on se sentait pris d'un sentiment de dégoût, et on n'a pas éprouvé la moindre indulgence qui pût excuser la conduite de ces petits misérables [...]* ».

La colonie agricole Sainte-Anne, fermée en 1878, tenait son nom de la patronne des marins et des îles d'Hyères.

Le contexte et la création du bagne

EN AOÛT 1850, l'État vote une loi destinée à prendre en charge les mineurs orphelins et les éduquer par le travail jusqu'à leur majorité. Sous ce prétexte altruiste, il s'agit surtout de débarrasser les grandes villes des gavroches, prostitués, orphelins qui, perçus comme dangereux, traînent dans les rues. En 1855, l'île du Levant est rachetée par le comte Henri de Pourtalès qui souhaite créer une ferme agricole pour défricher les terrains. En 1860, il obtient l'autorisation officielle de Napoléon III d'accueillir de jeunes « gueux ».

En 1861, arrive un premier convoi d'une soixantaine de jeunes, dont certains n'ont pas 6 ans. Dès lors des centaines d'enfants vont être déportées dans la colonie pénitentiaire agricole Sainte-Anne.

Le bagne va fermer sur décision administrative en 1878.

En 17 ans, il a reçu 1057 enfants, dont une centaine y a trouvé la mort.

Aujourd'hui, il n'en reste presque rien, si ce n'est quelques ruines situées dans la zone militaire fermée au public. Une stèle discrète rend hommage aux enfants morts sur place.

L'histoire de ce bagne n'a pas été complètement oubliée grâce au roman *Les Enfants du Levant* de Claude Gritti et son adaptation en opéra par le librettiste Christian Eymery et la compositrice Isabelle Aboulker.

SOURCES : Bibliothèque des archives de Marseille.